

JOURNÉE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

AUTOUR DE L'ACCUEIL D'ENFANT DE FAMILLES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ



Vous êtes assistant(e)
maternel(le) ou vous suivez
une formation pour devenir
assistant(e) maternel(le) ?

**Aidez les enfants à grandir
avec les mêmes chances !**

**Comment accueillir au mieux ces enfants, prendre en considération les besoins
et les craintes de leurs parents, établir une relation de confiance ?
Quelle posture professionnelle adopter ?**

Parce qu'ils sont en contact avec les tout petits et parce que la prime enfance est un moment
clef dans le développement des compétences des jeunes enfants (*acquisition des compétences
langagière, motrices etc.*), les professionnels de la petite enfance jouent un rôle déterminant auprès
de ces derniers : socialisation, éveil,...

Ces bénéfices sont d'autant plus marqués pour les jeunes enfants issus de milieux défavorisés.

Pour les familles en situation de précarité, touchées par le chômage, cumulant des contrats de travail
précaires ou encore désinsérées socialement, pouvoir confier son enfant à un professionnel de la
petite enfance ouvre de nombreuses perspectives : réaliser des démarches d'insertion, accéder à une
formation, rechercher un emploi ou éviter d'y renoncer, etc...

Objectifs

L'objectif de cette journée de sensibilisation est de donner aux assistant(e)s maternel(le)s des
informations et des clefs pour réussir l'accueil de ces jeunes enfants et créer une relation de
confiance avec les parents.

L'occasion également de rencontrer au cours de cette journée des interlocuteurs de la Caisse
d'Allocations Familiales du Var, de Pôle Emploi et des agents chargés du renseignement en droit du
travail de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Var.

JOURNÉE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION



Pour qui ?

- Les assistant(e)s maternel(le)s en début de carrière (*fin de formation initiale/ volet 1*) ;
- Les assistant(e)s maternel(le)s au chômage ou au chômage partiel ;
- Les animateurs de Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s du Var ;
- Les assistant(e)s maternel(le)s en activité exerçant dans le Var.



Dates et inscription

Rendez-vous **ICI** sur le caf.fr

> Espace partenaires de la CAF du Var

Les modalités d'organisation de ces journées (*distanciel ou présentiel*) sont susceptibles d'évoluer au regard du contexte sanitaire et du nombre de participants.

Les lieux précis (*salle, adresse*) vous seront confirmés par mail, au moins 3 semaines avant l'organisation des sessions.

> Mercredi 1er septembre, Toulon (Caf du Var, antenne de La Beaucaire).

> Lundi 11 octobre, Draguignan (lieu à confirmer) ou en distanciel.

> Vendredi 19 novembre, Brignoles (lieu à confirmer) ou en distanciel .

> Lundi 13 décembre 2021, Toulon (Caf du Var, Antenne de La Beaucaire)



Programme

9h - 9h15	Accueil des participants	CAF du Var
9h15 - 11h15	LE CONTRAT DE TRAVAIL - CONTRAT DE CONFIANCE Informers les assistants maternels et les familles sur leurs droits et devoirs.	Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Var
11h15 - 11h55	LES AIDES FINANCIÈRES AUX FAMILLES Le complément de libre choix du mode de garde (Cmg), le Cmg majoré, Paje emploi Plus, Prime d'activité.	CAF du Var
11h55 - 12h35	L'ACTIVITE PARTIELLE Les déclarations à effectuer auprès de Pôle Emploi, les justificatifs à fournir, l'accès aux offres d'emploi des particuliers employeurs.	Pôle Emploi
13h30 - 14h10	LES SERVICES ET OFFRES DISPONIBLES POUR LES AMA Rompre l'isolement avec les Relais d'Assistants Maternels du Var, mettre en ligne ses disponibilités d'accueil avec monenfant.fr.	CAF du Var
14h10 - 17h10	L'ACCUEIL DES ENFANTS ET DE LEURS PARENTS intégrer une posture professionnelle tenant compte des besoins et des craintes des familles en situation de vulnérabilité	Psychologue



Durée

7 heures



Coût

Gratuit



CAF du Var

Marjorie ENSEL

Chargée de mission Petite Enfance et Insertion Professionnelle,

☎ 06 11 55 02 80

✉ marjorie.ensel@caftoulon.cnafmail.fr

ATTENTION : le nombre de places est limité à 15 personnes par session. Ces places seront réservées prioritairement aux assistant(e)s maternel(le)s en début de carrière et/ou au chômage.